

Covoiturage Et Environnement

Le **secteur des transports** est le **premier émetteur de CO2** (34% des émissions de CO2) avec plus de 141 millions de tonnes des émissions de CO2 en France en 2005. Les transports représentent en France **66 % de la consommation de produits pétroliers à usage énergétique** et sont responsables de **35 % des émissions de dioxyde de carbone (CO2)**, principal gaz à effet de serre contribuant au changement climatique.

80 % des conducteurs français roulent seuls dans leur voiture. Se regrouper est une bonne manière de diminuer le nombre de véhicules et de partager les frais. Le covoiturage permet de réduire l'utilisation des véhicules routiers au profit d'un autre mode de transport plus économe, plus propre pour notre environnement et moins nocif pour notre planète.

Le covoiturage a de nombreux avantages : il permet de réduire le nombre de véhicules circulant sur les voies publiques, il en augmente le taux d'occupation et contribue ainsi à une réduction de l'émission des gaz à effet de serre. Il permet également de réduire les frais de transport et réinvente une convivialité qui n'existe plus dans les transports en commun.

Faire du covoiturage permet de diminuer les impacts liés à son voyage sur l'environnement, du moins de les partager avec d'autres personnes. Il est bien évidemment préférable d'avoir sur les routes une voiture avec 4 personnes que quatre voitures, surtout à l'heure des grandes chaleurs, de la canicule et des pics de pollution atmosphérique que nous connaissons en France.

L'allongement des distances et des temps de trajets ont contribué à une utilisation massive de la voiture particulière, notamment au sein et aux abords des grandes agglomérations. Ce boom de la mobilité n'est pas sans conséquence et l'actualité nous le rappelle chaque jour : la pollution atmosphérique, les trous dans la couche d'ozone ou encore le changement climatique sont des sujets de plus en plus abordés et problématiques.

Les autorités publiques misent à présent sur les énergies de demain et espèrent trouver rapidement des solutions pour résorber les problèmes existants. En matière de transport, beaucoup de recherches sont menées pour solutionner la future pénurie mondiale de pétrole. A court terme, l'accent est mis sur les solutions alternatives à la voiture individuelle et sur un changement radical des comportements. Ainsi, et au même titre que les transports en commun, la marche à pied ou le vélo, **le covoiturage est considéré comme une réponse non négligeable pour limiter la place et l'impact de la voiture sur le territoire national.**

VOISINE est une association qui a pour ambition de mettre en relation ses adhérents en vue de déployer le covoiturage sur le département de la Lozère, dans une démarche d'éco-responsabilité et de solidarité.

Les objectifs de l'association s'inscrivent dans une démarche éco-responsable dont les bénéfices attendus seront à la fois **économiques** (baisse des coûts imputés aux transports par 2, 3 voire 4 sur le trajet domicile/travail), **sociaux** (amélioration des conditions de travail et du dialogue social, tissage d'un lien social dans les communes et les quartiers, lutte contre l'inégalité face à la mobilité et au travail) et **environnementaux** (limitation des nuisances sonores, des gaz à effet de serre, réduction de la demande énergétique, réduction des besoins en espace de stationnement).

Avec VOISINE, dès 2009, nous vous invitons à prendre une résolution écologique : minimiser au maximum nos trajets en voiture et opter pour la solution du co-voiturage dès que l'occasion se présentera.



Association de co-VOIturage Solidaire
Intégré à l'Environnement

Le Couffinet – 48000 LE CHASTEL NOUVEL - 06.22.00.84.67

Mail : voisine.asso48@yahoo.fr – Site : voisine48.fr